

SOCIOTEXTE

Revue de sociologie de l'Afrique littéraire

ISSN 2518-816X

NUMERO n°06

Août 2020

ORGANISATION

Directeur de publication : Madame **Virginie KONANDRI, Professeur titulaire** de Littérature comparée, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Directeur de la rédaction : Monsieur **David K. N'GORAN, Professeur titulaire** de littérature comparée, diplômé de Science politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Secrétariat de la rédaction : Monsieur **Koné KLOHINWELE, Maître de Conférences**, études africaines anglophones à l'Université Félix Houphouët-Boigny, (Abidjan, Côte d'Ivoire).

Comité scientifique

- Prof. ADOM Marie-Clémence (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. AKINDES Francis (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)
- Prof. BERNARD Mouralis (Université de Cergy-Pontoise, France)
- Prof. BERNARD de Meyer (Université du Kwazulu natal, Afrique du sud)
- Prof. COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. DIANDUE Bi-Kacou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. FONKOUA Romuald (Université de Paris IV, Sorbonne nouvelle, France)
- Prof. HALEN Pierre (Université de Metz, France)
- Dr. AKASSE Clement (Howard University, Washington DC, USA)
- Prof. KONANDRI A. Virginie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. KOUAKOU Jean-Marie (Université, Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. MAGUEYE Kasse (Université Cheik Anta Diop, Dakar, Sénégal)
- Prof. MEKE Meite (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, RCI)
- Prof. Sissao Alain, (Université de Ouagadougou, Burkina Faso)
- Prof. SORO Musa David (Université Alassane Ouattara, Bouake, RCI)
- Prof. ISAAC Bazié, (Université du Québec à Montréal, Canada)

Membres de la rédaction :

- Prof. COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, Bouaké, Anglais)
- Prof. Lezou Aimée Danielle (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
- Prof. N'GORAN K. David (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres modernes)
- Prof. Soko Constant (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Sociologie)
- Prof. SYLLA Abdoulaye (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Lettres Modernes)
- Prof. YEO Lacina (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Allemand)
- Dr. Angoran Anasthasie (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, portugais)

- Dr Atta Nicaise Kobenan, (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
- Dr Kouakou Séraphin (Université Félix Houphouët-Boigny, Lettres modernes)
- Dr Imorou Abdoulaye (Université du Kwazulu Natal, études françaises)
- Dr Soumahoro Sindou (Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody, Anglais)
- M. Dobla Aimé (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes)
- M. Gbazalé Raymond (Université Félix Houphouët-Boigny, Doctorant, Lettres modernes).

SOMMAIRE

NASSALANG Jean Denis, Université Cheick Anta Diop, Dakar, Sénégal.

Narrer l'inconcevable ou la poétique du tourbillon dans L'Innommable de Samuel Beckett
[5-19]

ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo. Côte d'Ivoire.

L'atténuation comme procédé énonciatif et discursif dans la littérature africaine : Une valorisation de l'acte Illocutoire. [20-26]

Aby Emmanuel AKADJÉ, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire
Encodage rythmique : de la danse à la chorégraphie dans Wandi Bla ! de Konan Roger Langui. [27-38]

TATI Martin Kami, Lycée municipal II, Koumassi, Abidjan, Côte d'Ivoire.
Saisir le factuel dans Demain J'aurai Vingt Ans d'Alain Mabanckou. [39-46]

DJE Monkoha Pacôme Kevin, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

L'intermédialité dans Babyface et Monsieur Ki de Koffi Kwahulé. [47-55]

KOUADIO Germain Kouassi, Institut National de la Jeunesse et des Sports, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Portée sémantique et statut déictique des noms propres baoulé. [56-64]

KOULAÏ Armand, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

La royauté abouré ; quand un pouvoir coutumier devient acteur de développement local à Bonoua (sud-est de la côte d'ivoire). [65-73]

COOVI Gilbert et COOVI Marvin Ekdado Sèblo Université d'Abomey Calavi, Benin.

Union conjugale entre légalité et légitimité au Bénin : Enjeux et Perceptions des communautés rurales autour du mariage forcé. [74-85]

DAAVO Cossi Zéphirin, Ministère du tourisme, de la culture et des arts du Bénin.
Agbanyahi ou le défilé des richesses à Abomey : une expression particulière de la grandeur du pouvoir royal. [86-96]

KOMBIENI Didier, Université de Parakou, Bénin.
Dream contradicted by destiny: a critical reading through Janie's Love Story, In Their eyes were watching God, by Zora Neale Hurston. [97-106]

N'GORAN David K., Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.
Comprendre la Covid-19 par ses représentations locales. Le cas de la Côte D'ivoire : une société « Composite ». [107-115]

FOFANA Yacouba, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.
Nouvelles écritures romanesques et pratiques anti-génériques : une lecture de La séparation et la mort à venir de l'être humain guide sa vie de Charles Nokan. [116-128]

TIBIRI Dieudonné, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.
La Francophonie littéraire entre Espace, Ecriture, Langue d'écriture et Culture : quelle identité pour l'écrivain burkinabè francophone ? [129-140]

BOHOUSSOU Amino Véronique, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI
Les Interjections comme discours de la brièveté dans Le Glas De L'infortune De Regina Yaou
[141-149]

TIAHO Lamoussa, Université Joseph KI- ZERBO, Burkina Faso.
Médias du Nord, Médias du Sud : de l'« imagologie médiatique » à la reconstruction de l'image du continent africain. [150-161]

NDUWAYO Pierre, Ecole normale supérieure Burundi.
Les innovations scripturaires dans Cœur de femme d'Adamou Kantagba [162-187]

PORTÉE SÉMANTIQUE ET STATUT DÉICTIQUE DES NOMS PROPRES BAOULÉ¹

Germain Kouassi KOUADIO

Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)

Abidjan, Côte d'Ivoire

RESUME

La linguistique française accrédite la thèse que le nom propre est asémantique et presque dépourvu de toute valeur déictique par le simple fait que le référent auquel il renvoie ne varie pas suivant le temps et l'espace (Gouvard, 1998, p.62). L'étude des anthroponymes baoulé, dans une double approche sociolinguistique et pragmatique, remet en cause une telle thèse en ce sens que le mode de désignation des noms propres chez ce peuple, fondé sur le moment de la naissance, les circonstances particulières qui l'entourent ou l'ordre de succession dans la fratrie, confère à ces anthroponymes une portée sémantique et une valeur déictique. Cette étude aboutit alors à la conclusion que l'anthroponyme baoulé ne prend son sens véritable que dans son « fonctionnement sémantico-référentiel [qui] implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication » (Kerbrat, 1980, p.40).

Mots-clés : anthroponymes, variation référentielle, élasticité sémantique, unité déictique.

ABSTRACT

French linguistic gives credit to the theory that proper noun has no meaning and almost lacking any deictic value by the simple fact that the referent to which it refers doesn't vary in the time and space (Gouvard, 1998, p.62). Baoulé's anthroponyms study, in a double sociolinguistic and pragmatic approach, puts into question such theory in the sense that the designated mode of proper name of this people, based on the moment of the birth, to the particular circumstances surrounding that birth or on the order of succession of the siblings, confers to anthroponyms a semantic scope and a deictic value. This study leads to the conclusion that Baoulé's anthroponyms has its true value in its "semantico- referential functioning (which) involves taking into some constitutive elements of communication situation". (Kerbrat, 1980, p.40)

Key words: Anthroponyms - referential variation- semantic resilience- deictic entity

INTRODUCTION

Des études sur l'onomastique africaine en général et sur les anthroponymes baoulés singulièrement (A. B. Koffi 2001 ; L.M.L. N'Goran-Poamé 2006) ont, de façon générale, mis en relief leur origine et leur signification dans une perspective sociologique, ethnologique ou lexicologique. La présente réflexion a pour objet d'analyser leur portée sémantique et leur valeur déictique dans une perspective sociolinguistique et pragmatique, en réaction à la tradition linguistique française qui dénie ces propriétés grammaticales aux noms propres ou hésite à les leur reconnaître. Il s'agit concrètement de montrer que les différents modes d'attribution des noms propres de personne dans cette communauté linguistique ivoirienne, et la portée sémantique qui en résulte, confèrent aux anthroponymes une variation référentielle et une valeur particularisante qui les font transiter dans le champ de la deixis. La question centrale à

¹ Le Baoulé est un peuple vivant dans la partie centrale de la Côte d'Ivoire.

laquelle l'analyse tentera alors de répondre est la suivante : quelles sont les propriétés lexicogrammaticales et les valeurs pragmatiques qui consacrent le statut déictique du nom propre de personne en pays baoulé ? Subsidiairement, on pourra se demander si l'anthroponyme baoulé a un référent univoque et une sémantique inviolablement figée dans l'espace et dans le temps. La conduite de la réflexion impose d'établir la typologie des anthroponymes baoulé en vue de mettre en lumière leur déicticité suivant la variation référentielle liée à la variabilité patronymique et aux effets sémantiques singuliers qui s'y rattachent.

1. Typologie et signification des anthroponymes baoulé

La typologie des noms propres de personne en pays baoulé s'établit suivant leur mode de désignation ou d'attribution. D'un point de vue sociolinguistique et pragmatique, on peut les classer sous trois groupes : les uns sont liés au jour de naissance de l'individu (les anthroponymes calendaires), les autres s'établissent selon l'ordre de naissance des enfants issus d'une même mère (les anthroponymes chronologiques), les autres encore sont attribués suivant l'attente, le désir personnel des géniteurs ou en conformité aux circonstances qui entourent la conception ou la naissance de l'individu (les anthroponymes de circonstance). Chaque catégorie mérite un examen attentif à l'effet de mettre en lumière ses propriétés lexico-sémantiques.

1.1. LES ANTHROPONYMES CALENDAIRES

S'il est une sphère linguistique où le système anthroponymique est codifié, depuis des lustres, par les sept jours de la semaine et suivant le sexe de l'enfant, c'est bel et bien le baoulé. En effet, dans cette communauté, le rite baptismal, *a priori*, précède ou coïncide avec la naissance de l'enfant étant donné que c'est le jour où il voit le jour qui lui impose son nom (ou son prénom), comme on le découvre dans le tableau ci-après :

| Jours de la semaine | Anthroponymes baoulé correspondant | |
|---------------------------|------------------------------------|-------------------------|
| | Enfants de sexe masculin | Enfants de sexe féminin |
| Tchissié [tʃisje] (lundi) | Kouassi [kwasi] | Atchissi [atʃisi] |
| Djolè [dʒɔlɛ] (mardi) | Kouadjo [kwadʒo] | Adjoua [adʒwa] |
| M'mlan ['mlã] (mercredi) | Konnan [kõnã] | Amlan [amlã] |
| Houé [we] (jeudi) | Kouakou [kwaku] | Ahou [au] |
| Ya [ja] (vendredi) | Yao [jao] | Aya [aja] |
| Foué [fwe] (samedi) | Kofi [kofi] | Afoué [afwe] |
| Monnin [mõnẽ] (dimanche) | Kouahi'n [kwajĩ] | Amouí'n [amwí] |

Tableau 1 : Nomenclature des anthroponymes calendaires baoulé

Il est à noter que, dans la plupart des registres d'état civil en Côte d'Ivoire, il y a eu quelque transgression dans la transcription orthographique de ces anthroponymes de sorte que Kouahi'n, par exemple, s'écrit Kouamé, Amlan devient Amenan et Amouí'n s'orthographie Amoin. A. B. Koffi (2001) et L. M. L. N'Goran-Poamé (2006) ont toutefois montré que, d'un point de vue lexical, chacun de ces anthroponymes est le résultat d'une dérivation propre obtenue à partir de la base lexicale des jours de la semaine. Les prénoms féminins *Atchissi* et *Aya*, qui dérivent respectivement de *tchissié* et de *ya*, sont des cas prototypiques de cette réalité linguistique.

Aussi, à chaque nom calendaire, le baoulé associe-t-il un surnom affectif qui participe du raffermissement des liens familiaux et de la cohésion sociale. Ainsi, Kouassi porte le surnom de *Atowla* [atɔlwa], Kouadjo *Atouman* [atumã], Konnan *Abô* [abo], Kouakou *Kolou* [kɔlu], Yao

Danmô [dãmo], *Kofi Akpolè* [akpɔlɛ] ou *Aboli* [aboli], *Kouahi'n Bli* [bli], *Atchissi Blédja* [bledza] ou *Adimo* [adimo], *Adjoua Bédouèlè* [bedwɛlɛ] ou *Boui* [bwi], *Amlan Mossia* [mosia] ou *Sialou* [sjalu], *Ahou Gbakla* [gbakla], *Aya N'gô* ['go], *Afoué Ziahi* [zjai], et *Amou'n Kôssrô* [Kosro].

D'un point de vue sémantique, les études restent encore à l'état embryonnaire car jusque-là, aucun chercheur n'a pu véritablement mettre en évidence la signification réelle de ces noms calendaires hormis leur valeur de désignation qui rattache les individus au jour de leur naissance. On constate simplement qu'ils sont trans générationnels, codifiés par la mémoire collective, et partie intégrante du patrimoine culturel commun de tous les sous-groupes baoulé. Il importe également de préciser que les anthroponymes calendaires féminins sont essentiellement des prénoms. Il est vraiment rare de les voir en position de patronyme étant donné que c'est le père qui lègue son nom à sa descendance, bien que la société traditionnelle baoulé soit fondamentalement matriarcale pour tout ce qui concerne les droits successoraux : ce sont les neveux maternels qui héritent de leurs oncles paternels. À côté des noms imposés par les jours de la semaine, l'attribution du nom à un individu suit un ordre chronologique selon la position que ce dernier occupe au sein de la fratrie.

1.2. LES ANTHROPONYMES CHRONOLOGIQUES

Chez les Baoulé, les anthroponymes sont souvent donnés aux enfants selon leur ordre de naissance au sein de la fratrie. Il faut, toutefois, préciser que ce mode d'attribution des anthroponymes concerne uniquement les enfants nés d'une seule génitrice. L. M. L. N'Goran-Poamé (2006, p.198) a désigné ces anthroponymes sous le vocable de *noms ordinaires*. Ils concernent précisément le 3^e, 4^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e ou 13^e enfant d'une même mère. Ici, le sexe n'intervient pas dans l'attribution du nom ; celui-ci est commun aux deux sexes. Le tableau suivant en dresse le répertoire :

| Ordre chronologique | Anthroponymes | Signification |
|---------------------|------------------|---|
| Troisième | N'san [ˈsã] | 3 ^e garçon ou fille consécutif (ve) |
| | Tchido [tʃidɔ] | 3 ^e enfant de sexe différent des deux premiers |
| Quatrième | N'dri [ˈdri] | 4 ^e garçon ou fille consécutif (ve) |
| Neuvième | N'glouan [ˈglwã] | 9 ^e enfant (garçon ou fille d'une même mère) |
| Dixième | Blou [blù] | 10 ^e enfant (garçon ou fille d'une même mère) |
| Onzième | Loukou [luku] | 11 ^e enfant (garçon ou fille d'une même mère) |
| Douzième | Badjé [badʒɛ] | 12 ^e enfant (garçon ou fille d'une même mère) |
| Treizième | N'gbin [ˈgbɛ̃] | 13 ^e enfant (garçon ou fille d'une même mère) |

Tableau 2 : Nomenclature des anthroponymes chronologiques baoulé

Les parenthèses indiquent les surnoms affectifs affectés à certains noms chronologiques. Ici encore, on constate que les agents de l'état civil, suivant les normes de la phonétique française, la langue du colonisateur, ne restituent pas correctement l'orthographe de certains noms. C'est le cas notamment de *N'san* transcrit ordinairement *N'guessan* et *N'glouan* orthographié *N'goran*. Il faut également faire remarquer qu'il y a quelque différence dans l'attribution des noms selon les variétés de Baoulé. Par exemple, chez le sous-groupe Sah de Bouaké, le 12^e enfant d'une même mère, appelé *Badjé* par les N'zipli de Didiévi, est nommé *Toungbin*, nom que ceux de Didiévi réservent au 13^e enfant de la même génitrice.

À ces anthroponymes chronologiques, il convient d'ajouter les noms des enfants jumeaux et de ceux qui leur succèdent. Les jumeaux, au pays baoulé, portent le nom *N'da* ['da], c'est-à-dire *double*, auquel on associe le nom calendaire ou chronologique de sorte qu'on

peut avoir *N'da Kouassi* et *N'da Kouadjo* (jumeaux) ou *N'da Atchissi* et *N'da Adjoua* (jumelles) s'ils sont nés un lundi (tchissié) : le ou la première porte le nom correspondant au lundi, et le ou la deuxième porte le nom correspondant au jour suivant, c'est-à-dire mardi. S'ils viennent au monde après deux garçons (ou deux filles) consécutifs (ves), ou en 9^e, 10^e, 11^e, 12^e ou 13^e position dans la fratrie, on accole à l'anthroponyme *N'da*, l'ordre chronologique correspondant, de sorte à avoir, par exemple, *N'da N'san* et *N'da N'dri*, *N'da N'glouan* et *N'da Blou*, etc. L'enfant de sexe masculin (ou féminin) qui naît après les jumeaux se nomme *Amani*. Ce qui signifie littéralement *Tu as donné*.

Au-delà de ces deux catégories, le mode d'attribution des anthroponymes chez les Baoulé est fortement tributaire des desiderata des géniteurs, de leurs attentes, de leurs projets, de leurs rêves, de leurs croyances ou des circonstances qui précèdent, succèdent ou entourent la naissance de tel ou tel enfant. Ces anthroponymes, que nous désignons sous le vocable d'anthroponymes de circonstance, sont très variés.

1.3. LES ANTHROPONYMES DE CIRCONSTANCE

Les anthroponymes de circonstance prennent leur source dans diverses situations : un lieu de naissance autre que la maison familiale ou la maternité, les croyances coutumières, l'expression d'un désir ardent, d'une longue attente, d'un sentiment joyeux ou dépressif lié à un événement heureux ou malheureux, la formation d'un vœu, le relèvement d'un affront ou d'un défi... En un mot, ces anthroponymes, de par leur signifié lexical, sont la matérialité linguistique du contexte et des circonstances qui ont entouré la naissance des individus porteurs de ces noms. Le tableau ci-après en donne un bref aperçu :

| Circonstances / Champ thématique | Noms propres | Procédés de formation lexicale | signification |
|---|-------------------------|---|--|
| Croyances coutumières, mystiques | Gnanmien [ɲamjɛ̃] | Nom | Dieu |
| | Bohoussou [bousu] | Nom + Nom : bo (forêt) + oussou (génie) | Génie de la forêt |
| Proverbes / Représentation allégorique ou métaphorique | Kédjébo [kedzebo] | Proposition assertive | Celui qui remue la forêt. |
| | Batè [batɛ] | Nom + Epithète : ba (enfant) + tè (mauvais) | Enfant turbulent, insupportable |
| Conjuration d'un mauvais sort | Béhiblo [bejiblo] | Proposition injonctive | Qu'on l'abandonne ! |
| | N'siéni ['sjeni] | Proposition interrogative | Où le (la) garder pour qu'il (elle) survive ? |
| Expression d'une longue attente ou indignation face aux railleries | Atchèlo [atʃɛlo] | Proposition exclamative | Tu as trop duré ! |
| | Bécann'ti [bekã'ti] | Proposition assertive | J'entends vos critiques. |
| | Atoungblé [atu'gble] | Nom | (Né au bord du) chemin |

| | | | |
|--|-------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Spécification du lieu ou de la manière de naître | Ahoutou [autu] | Proposition assertive | Tu es né face contre terre. |
|--|-------------------|-----------------------|-----------------------------|

Tableau 3 : Nomenclature (non exhaustive) des anthroponymes de circonstance baoulé

Ce tableau confirme l'affirmation de J. Molino (1982, p.10) selon laquelle «Tout peut être nom propre. [...] Le nom propre n'est pas seulement un nom, mais peut aussi bien être une quelconque partie du discours, une phrase quelconque, « translats »- selon le vocabulaire de Tesnière- et jouant le rôle de nom ». De ce point de vue, le réservoir des anthroponymes de circonstance en pays baoulé est inépuisable au regard du caractère multiforme des situations particulières et des expériences personnelles, de la multiplicité des champs thématiques. Mais, il faut le préciser, le rite baptismal, dans ce contexte, ne relève ni d'un acte de fantaisie, ni d'un effet de mode, encore moins le fait d'un snobisme de mauvais aloi. Il apparaît plutôt comme l'expression linguistique personnifiée d'un besoin psycho-affectif. En témoigne le signifié lexical qui s'y rattache et qui, manifestement, ancre l'anthroponyme baoulé dans un contexte spatio-temporel spécifique ; lequel contexte varie d'un individu à un autre. Subséquemment, l'anthroponyme baoulé, en tant qu'élément linguistique, acquiert les traits sémantico-pragmatiques d'une unité déictique.

2. LES PROPRIETES DEICTIQUES DES ANTHROPONYMES BAOULE

C. Kerbrat-Orecchioni (1980, p.40) définit les déictiques comme « les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, la situation spatio-temporelle du locuteur ». Autrement dit, la valeur déictique d'une unité linguistique se détermine en fonction de la variation du référent suivant la situation spatio-temporelle des protagonistes de la communication. Ce fondement théorique accrédite la thèse, largement répandue, selon laquelle le nom propre est exclu du champ de la deixis.

2.1. LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA NON DEICTICITE DU NOM PROPRE

Plusieurs linguistes considèrent le nom propre comme une unité linguistique non déictique au motif que son référent ne peut varier comme celui du nom commun, et qu'il n'y a aucune ambiguïté à désigner celui qui le porte parmi plusieurs autres personnes. Les propos de J. M. Gouvard (1998, p.62) résument fort bien cette thèse :

Le nom propre ne peut varier avec la même liberté que le nom commun une fois qu'il a été conventionnellement attribué. [...] Si la référence peut donc être dite "directe", en ceci qu'elle ne passe pas par une catégorie conceptuelle attachée au signe linguistique, elle est également "rigide", en ceci qu'il ne saurait y avoir variation du nom propre dans les mondes où l'entité baptisée "Gilberte" existe.

Autrement dit, le nom propre est non déictique parce qu'il a un caractère rigide ; c'est un « désignateur absolu » (X. Gouvert, 2008, p.155) qui renvoie à une référence unique, et dont l'identification « n'est pas donnée par le contexte. » (G. Kleiber, 2005, p.7). Mais le fonctionnement sémantico-pragmatique des anthroponymes baoulé, exposé ci-haut, ne remet-il pas en cause un tel argumentaire ?

2.2. L'ANTHROPONYME BAOULE, UNE UNITE LINGUISTIQUE DEICTIQUE

Les anthroponymes baoulés tirent leur valeur déictique de trois propriétés lexicales et sémantico-pragmatiques : la variation référentielle liée à la situation spatiale, la variation référentielle relative au moment d'énonciation, la variation lexico-sémantique liée au contexte de communication.

2.2.1. LA VARIATION REFERENTIELLE LIEE A LA SITUATION SPATIALE

L'espace représente le champ de communication des usagers de la langue ainsi que le lieu d'hébergement des objets qui s'y trouvent. C'est un truisme de dire que l'homme ne peut évoluer en dehors de l'espace et hors du temps. En effet, l'espace en tant que cadre de vie, façonne dans une certaine mesure son existence, influence son comportement, détermine ses faits et gestes, conditionne ses richesses matérielles et spirituelles, influe sur ses valeurs culturelles. La valeur référentielle de l'anthroponyme baoulé s'inscrit dans ce postulat général. Autrement dit, l'identité réelle du référent qui le porte est déterminée par la situation spatiale dans laquelle il se trouve. Quatre arguments peuvent être avancés pour défendre une telle affirmation.

Premièrement, le mode d'attribution de l'anthroponyme suivant les jours de la semaine, selon l'ordre de succession dans la fratrie ou en fonction des circonstances fait que le même nom propre peut renvoyer à des personnes totalement différentes situées dans des localités distinctes. Le patronyme *Kouassi*, par exemple, peut tour à tour être porté par une famille à Bouaké, une autre à Dimbokro, à Daoukro, à Tiébissou, à Yamoussoukro, bref dans n'importe quelle localité où vivent les baoulés. Ainsi, le *Kouassi* de Dimbokro n'a forcément aucun lien avec le *Kouassi* de Didiévi, comme avec celui de M'bahiakro, etc. -

Deuxièmement, tel anthroponyme, en fonction de patronyme dans un lieu bien déterminé, peut jouer le rôle de prénom dans un autre endroit. Ainsi, *Kouassi* peut, à la fois, être considéré comme le patronyme d'une famille A et comme un prénom attribué à un individu dans une famille B. De même, tel autre anthroponyme, en fonction de prénom dans une famille X, peut être le patronyme d'une famille Y. On peut alors avoir *KOUASSI N'san* où *Kouassi* est patronyme et *N'san* le prénom à l'opposé de *N'SAN Kouassi* où les rôles s'inversent. J. Molino (1982, p.12) nomme ce procédé de la conversion du nom propre en nom commun, parce que porté par plusieurs personnes, « communisation du nom propre ». Aussi A. Thibault (p.3) n'a-t-il pas raison de dire « qu'il y a des milliers de gens qui partagent le même prénom ou le même nom de famille dans le monde, voire les deux » ? Il en résulte que le référent du nom propre baoulé connaît une variation figurativement schématisée de la manière suivante : Kouassi = K --- K1 --- K2 --- K3 / N'San --- N1 --- N2 --- N3 / Batè --- B1 --- B2 --- B3. Ce schéma indique que chaque catégorie d'anthroponyme est susceptible d'être portée par des personnes différentes.

Troisièmement, avec les anthroponymes chronologiques et les anthroponymes de circonstance, en plus de l'espace, la variation référentielle peut être déterminée par le genre. En effet, le nom *N'san* qui renvoie à un individu de sexe masculin dans une famille A, parce qu'étant le troisième enfant mâle consécutif d'une mère, peut désigner un individu de sexe féminin dans une famille B dans laquelle une femme a donné successivement naissance à trois filles.

Quatrièmement, les disparités locales d'attribution des anthroponymes chronologiques, mentionnées plus haut, font que certains noms renvoient à des entités sémantiques différentes. C'est le cas du 12^e enfant d'une même mère, connu différemment sous les noms de *Badjé* chez

les N'zipli de Didiévi, d'*Oufouè* chez les Pharis de Bouaké et *Djanhan* chez les Walèbo de Sakassou. En fonction donc des zones géographiques, qui abritent les différentes variantes du baoulé, on observe une variation désignative de cet anthroponyme (des noms différents), assortie de variation référentielle.

En somme, la variation référentielle de l'anthroponyme baoulé en fonction de l'espace consacre dans une certaine mesure son statut déictique. Qu'en est-il de l'effet du moment d'énonciation ?

2.2.2. LA VARIATION REFERENTIELLE LIEE AU MOMENT D'ENONCIATION

Pour particulariser les individus portant le même patronyme ou le même prénom et appartenant au même espace, mais nés à des époques différentes, le baoulé procède par ajout de qualificatifs à valeur temporelle au nom. Il s'agit des qualificatifs *kan* (petit en termes d'âge et non en termes de morphologie ni de taille), *bah* (petit en termes d'âge), *ghanflin* (jeune), *kpingbin* (vieux, âgé), *oké* (vieux, âgé). Ce procédé linguistique est un critère identificatoire ; il présente l'avantage de distinguer les individus portant le même nom selon l'âge, de déterminer clairement le droit d'aînesse. Il s'applique lorsque plusieurs enfants naissent le même jour de la semaine ou occupent le même ordre chronologique que des enfants précédents dans la même famille. S'il arrive, par exemple, que deux enfants mâles naissent le lundi, mais à des époques différentes, le deuxième sera appelé *Kouassi Kan* ou *Kouassi Bah* pour le distinguer du premier *Kouassi* né avant lui dans la famille. Ce dernier peut se faire appeler *Kouassi Kpingbin* pour souligner son droit d'aînesse. Le même procédé s'observe avec toutes les catégories de nom de sorte qu'on peut avoir *N'San Oké* et *N'San bah*, etc.

Mais avec le temps, le nommé *Kouassi Kan* d'aujourd'hui peut devenir, à son tour, *Kouassi Kpingbin* des années plus tard si d'autres enfants du même nom venaient à naître dans la famille. Ces relais nominaux permettent de constater que la personne qui était au stade d'enfance deviendra d'abord jeune, ensuite adulte et enfin vieille. Ces stades sont dynamiques dans la mesure où il y aura toujours des naissances. Alors, on aura d'autres nouveau-nés, nommés *Batè Kan* qui deviendront *Batè Ghanflin*, *Batè kpingbin* qui, à leur tour, deviendront *Batè Oké*.

Par ailleurs, le nom propre baoulé peut naître avec son porteur, être pérennisé ou disparaître avec lui s'il n'est pas réattribué à un autre enfant dans la chaîne des générations. Un descendant peut s'octroyer un patronyme autre que celui que son géniteur lui a donné. C'est ce que révèle A. Lefebvre-Teillard (2000, p.11) en ces termes : « C'est un droit pour le fils (ou la fille) de porter le nom de son père, mais ce n'est pas une obligation. [Il peut] changer de nom quand [il] change de statut social. ». En guise d'illustration, prenons l'exemple du nom *Batè* dont le signifié lexical (enfant maléfique, mauvais enfant) est dépréciatif. Si dans la famille où il joue la fonction de patronyme, personne n'ose plus le porter, on assistera à sa disparition certaine. En revanche, un nom honorifique comme *Wléghi*, qui signifie roi, dignitaire, les descendants auront tendance à le pérenniser.

De tout cela, on en conclut que l'anthroponyme baoulé se caractérise par une sorte d'élasticité sémantique déterminée par le moment d'énonciation ; il est loin d'être un « désignateur rigide » et une unité linguistique asémantique. On peut, par conséquent, lui reconnaître des propriétés déictiques au demeurant attestées par le contexte de communication.

2.2.3. LA VARIATION LEXICO-SEMANTIQUE LIEE AU CONTEXTE DE COMMUNICATION

On fait le constat que les anthroponymes baoulés subissent des variations morphologiques en fonction du contexte de communication et suivant les intentions communicatives des interlocuteurs. Ces variations morphologiques procèdent de l'adjonction au nom d'un préfixe à valeur affective ou subjective assortie, parfois, de la troncation de certaines syllabes dudit nom. Elles concernent aussi bien les anthroponymes masculins que féminins.

✓ LES ANTHROPONYMES MASCULINS

Dans les relations inter individuelles, fondées sur les lois générationnelles et les classes d'âge, les plus jeunes nomment les aînés en ajoutant à leur nom (ou à son diminutif pour avoir subi l'effet de la troncation) le préfixe *n'dja*, qui est une marque de respect, ou un signe de reconnaissance du droit d'aînesse :

Exemples : *N'dja Kofi*, *N'dja O* (au lieu de *N'dja Yao*), *N'dja Blou*, *N'dja Blo* (au lieu de *N'dja Béhiblo*)

Le même procédé s'observe lorsque qu'un locuteur plus âgé, dans un élan affectif ou une attitude de condescendance, veut nommer quelqu'un de moins âgé que lui. Par ailleurs, dans les relations filiales et/ou générationnelles, les enfants ou les plus jeunes appellent leurs géniteurs et leurs ascendants en ajoutant à leur nom le préfixe *baba* ou *nannan*.

Exemples : *Baba (Baa) Kofi*, *Baba (Baa) Blo* ; *Nannan Kouassi*

✓ LES ANTHROPONYMES FEMININS

Les mêmes phénomènes linguistiques se produisent avec le genre féminin où les plus jeunes associent aux noms des aînées ou à ceux de leurs parents biologiques et ascendants les préfixes *N'mo*, *manmi*, *nannan* : *N'm(o) Adjoua (N'm'Adjoua)*, *N'mo N'glouan.*, *manmi Kla*, *Nannan Atchissi*. Aussi, quand des personnes âgées affectent de tels préfixes à des interlocutrices moins âgées qu'elles, elles le font dans une intention manifestement communicative : elles instaurent une atmosphère conviviale pour entretenir la cohésion sociale ou le font dans une attitude malveillante de condescendance (ce qui fort heureusement est rare).

L'effet sémantique induit par ces variations morphologiques est qu'il confère aux anthroponymes baoulé un comportement linguistique qui consacre leur valeur déictique. En effet, c'est le contexte d'énonciation et les intentions communicatives qui déterminent l'usage de ces morphèmes affectifs. Ainsi, la connotation que le terme *n'dja* ou *nannan* prend dans un contexte A ne sera pas forcément la même dans un contexte B dès l'instant que les protagonistes changent, de même que leurs intentions. C'est tout porté à dire que la variation référentielle est un trait définitoire de l'anthroponyme baoulé.

CONCLUSION

L'analyse aboutit ainsi à la conclusion que l'attribution des anthroponymes baoulé repose sur deux ressorts socioculturels et pragmatiques. Les premiers sont établis, depuis des temps immémoriaux, sur la fondation lexico-sémantique des jours de la semaine et selon l'identité sexuelle de l'individu (les anthroponymes calendaires) ou suivant la position que ce dernier occupe dans l'ordre numérique croissant de la fratrie (les anthroponymes chronologiques). Ils sont, de loin, les plus usités car incorporés dans le patrimoine génétique culturel du peuple baoulé, consubstantiels à son essence identitaire. Les seconds (les anthroponymes de circonstance) relèvent, quant à eux, de la volonté et de la subjectivité des géniteurs en réaction aux circonstances de la vie, motivés par des raisons personnelles, exprimant une attente, défiant une réalité hostile, proclamant une prémonition apologétique,

etc. Dans les deux cas, les anthroponymes ont une valeur déictique évidente liée à la variation référentielle dans le temps et dans l'espace. Celle-ci est imputable à l'élasticité sémantique de l'usage qu'en font les locuteurs qui les attribuent à des personnes différentes, disséminées dans un univers spatio-temporel hétérogène, et n'ayant très souvent aucun lien de parenté. Par ailleurs, tel anthroponyme en fonction de patronyme dans une famille A peut se retrouver en fonction de prénom au sein de la même famille ou dans une famille B et inversement. Aussi l'encodage et le décodage référentiels des anthroponymes baoulé sont-ils liés au cadre spatio-temporel, au contexte d'énonciation, à la situation de communication dans lesquels évoluent les protagonistes. Que dire, enfin, de la valeur subjective liée à leur sémantisme, surtout les anthroponymes de circonstance et les adjonctions préfixales qui sont l'expression de l'intériorité de ceux qui les attribuent ? Au reste, l'anthroponyme baoulé échappe à la qualification de « désignateur rigide, c'est-à-dire un signe linguistique qui n'a d'autre fonction que de référer directement et toujours à telle identité singulière » (J. M. Gouvard, 1998, p.63) ; il devient, au contraire, un projet d'existence, l'expression verbale sans cesse renouvelée de désirs fécondés par des circonstances spécifiques, disons un véritable embrayeur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- GOUVARD Jean-Michel (1998), *La pragmatique, Outils pour l'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin, 188 p.
- GOUVERT Xavier (2008), *Problèmes et méthodes en toponymie française. Essais de linguistique historique sur les noms de lieux du Roannais*, Université de Paris Sorbonne (Paris IV), Ecole doctorale V-concepts et langages, Thèse de Doctorat, 1118 p.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, 290 p.
- KLEIBER Georges, « Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? », in : *L'information Grammaticale*, N° 51, 1991. pp. 3-18.
- KOFFI Akissi Bernadette, *L'univers des noms et des prénoms baoulés en Côte d'Ivoire*, Abidjan, NEI, 2001,
- LEFEBVRE-TEILLARD Anne (2000), « Le nom propre et la loi », *Mots /Année 2000 / Volume 63/Numéro 1/pp. 9-18.*
- MOLINO Jean (1982), « Le nom propre dans la langue », In : *Langages*, 16^e année, n°66, 1982. Le nom propre. pp. 5-20 ; doi : 10.3406/lgge. 1982.1123, http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1982_num_16_66_1123.
- N'GORAN-POAME Léa Marie Laurence (2006), « De l'essence au sens des anthroponymes du baoulé », *Revue du CAMES-Nouvelle Série B*, Vol. 007 N° 2-2006 (2^{ème} Semestre), pp. 197-207.
- THIBAULT André, « Linguistique comparée des langues modernes », andre.Thibault.pagesperso-orange.fr/LingCompSemaine 12. Pdf, pp.1-7.